

## BULLETIN D'ENGAGEMENT – CHAMPIONNATS DE FRANCE DE TRIAL 2015

(DATE DE CLOTURE : J – 20 ou dès que le nombre de 130 pilotes est atteint)

ADULTES - JEUNES - FEMININS		
☐ 29 mars (clôture : 9 mars)	Maisse (91)	CD 91
☐ 2 mai (clôture : 12 avril)	Boade (04)	MC BOADE
☐ 3 mai (clôture : 13 avril)	Boade (04)	MC BOADE
☐ 24 mai (clôture : 4 mai)	Colombier (07)	MC LA BURLE
☐ 25 mai (clôture : 5 mai)	Colombier (07)	MC LA BURLE
☐ 1 août (clôture : 12 juillet)	Ploudiry (29)	MC LES BOOSTERS
☐ 2 août (clôture : 13 juillet)	Ploudiry (29)	MC LES BOOSTERS
☐ 27 septembre (clôture : 7 septembre)	Le Revest (83)	MC TOULONNAIS
MINI TRIAL  □ 18 octobre (clôture : 28 septembre)	Cornillon (30)	MC BAGNOLAIS
PILOTE :         NOM et prénom :         Né(e) le :		
Adresse:		
Code postal : Ville :		
Tél.: Portable :	ble: Mail:	
N° licence :	Club :	
Permis – Catégorie : Numéro :		
CASM:		
ASSISTANT: NOM et prénom :		
CATEGORIE:	□ Conjore 1 □ Conje	ro ?
Adultes:	☐ Seniors 1 ☐ Senio	
<u>Jeunes</u> : □ Espoirs 1 □ Espoirs		rs 4
<u>Féminins</u> : ☐ Championnat	☐ Trophée	
$\underline{Mini\text{-}Trial}:  \Box  MT \ 2 \qquad \Box  MT \ 3$	□ MT E	
MOTOCYCLE: Marque: Cylindrée: Immatriculation:		
DROIT D'ENGAGEMENT PAR EPREUVE :		
Pilote : 100 € (minoré à 60 € si celui-ci parvient 20 jours avant la date de l'épreuve)		
<u>Assistant</u> : 20 €		
Mini-Trial: 40 € (minoré à 20 € si celui-ci parvient 20 jours avant la date de l'épreuve)		
<u>PAIEMENT</u> : IMPERATIF: <u>un chèque par épreuve libellé à l'ordre de chaque club organisateur</u> .  Un seul bulletin peut servir pour toutes les épreuves.		
Le bulletin d'engagement est à retourner obligatoirement à :  Philippe LE PIT – Guillemon Haut – 47 360 LAUGNAC  Contact : philippe.le.pit@gmail.com – 06 82 43 65 01		
Contact: <u>pnilippe.ie.pit@gmail.com</u> – 06 62 43 65 01		
NOTA : VOTRE NUMERO SERA ATTRIBUE A RECEPTION DE L'ENGAGEMENT.		
Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.		
Ce bulletin d'engagement, pour les pilotes mineurs, doit être signé par les parents.  Je soussigné, , m'engage à respecter les règles sportives, techniques et environnementales de ma discipline, le règlement particulier de l'épreuve, ainsi que les prescriptions du Code Sportif et des Règles Techniques et de Sécurité de la F.F.M.  Par ailleurs, je m'engage à donner tout pouvoir à une personne présente sur l'épreuve pour autoriser les actes médicaux nécessaires en cas de blessure de mon enfant.		

considération.
Fait à : ...... le : ...... Signature :

Tout bulletin dont le droit d'engagement sera non réglé ou incomplet ne pourra être pris en